

Date limite de dépôt du dossier: Samedi 18 mai 2024

Contenu principal:

Ces deux challenges s'adressent aux équipes des collèges et lycées que ceux-ci soient élèves et/ou professeurs, membres de l'équipe pédagogique et a pour objectif de promouvoir l'ensemble des moyens de transports doux pour effectuer le trajet domicile-équipement scolaire.

## Pourquoi?

Ces challenges de l'écomobilité donnent l'occasion aux établissements soucieux de l'environnement, de la santé et de la sécurité de :

- **prendre soin** de la planète,
- faire tester au moins une fois dans l'année un **mode alternatif** pour les automobilistes réguliers,
- rendre **divertissant** le changement des habitudes de déplacement avec l'esprit de challenge,
- **communiquer** auprès des enfants / parents / personnel sur les **solutions possibles** pour les trajets domicile-lycées,
- **évaluer les pratiques** des personnes sur le trajet domicile-lycée et les effets du PDES (**Plans de déplacement des établissements scolaires**),
- conforter les résultats de l'enquête PDES avec les résultats du challenge.

L'organisation de ce challenge s'appuie sur la participation des écodélégués, relais entre les élèves et le référent challenge de votre établissement.

## Pour qui?

- Ce challenge est ouvert à l'**ensemble des collèges et lycées** de la région Hauts de France.
- La participation au Challenge est **gratuite**.
- Chaque établissement scolaire souhaitant participer désigne un « **référent challenge** ».
- Des groupes de personnel des établissements peuvent s'inscrire.
- Des réunions en visio d'explication des démarches à suivre seront organisées à destination des référents.

## Qui seront les gagnants ?

- La classe / le collège / le groupe de personnel la/le plus écomobile (le nombre le plus élevé de personnes (selon la catégorie) venus au collège en mode de transport doux sera désignée comme le groupe **le plus écomobile**).
- La classe / le collège / le groupe de personnel ayant fourni le plus bel effort écomobile (la plus belle progression écomobile sera désignée comme le groupe ayant fourni le plus **bel effort écomobile**)
- Le défis des animations :
  - **Catégorie du "challenge vivant"** : une récompense sera décernée au collège, lycée ayant réalisé le plus d'animations sur la semaine du challenge.
  - **Catégorie de l'animation la plus originale** : une récompense sera décernée au collège, lycée ayant réalisé l'animation la plus originale (celle-ci peut-être menée tout au long de l'année scolaire en cours).
  - Enfin le **coup de cœur du jury** (cette ou ces animation(s) peut-être menée tout au long de l'année scolaire en cours).

## Inscriptions

- [Collèges](#) [1]

- [Lycées](#) [2]

## Règlement

## CONCOURS GRATUIT SANS OBLIGATION D'ACHAT DU 13 AU 18 Mai 2024 CHALLENGE ECOMOBILITE VERSION COLLEGES et LYCEES

### Article 1. Objet du concours.

L'association Droit au vélo (ci-après « ADAV »), qui co-anime le CENTRE RESSOURCE EN ECOMOBILITE (ci-après « CREM »), association Loi 1901 déclarée à la Préfecture sous le numéro 16 755 et dont le siège social est situé 5 rue Jules de Vicq à Lille organise en partenariat avec plusieurs acteurs institutionnels locaux un grand concours gratuit et sans obligation d'achat intitulé Challenge Ecomobilité Version collèges et lycées du 13 au 18 mai 2024 dont l'objectif est de favoriser l'utilisation de moyens de transports alternatifs à la voiture individuelle.

### Article 2. Participants.

Ce jeu est ouvert à l'ensemble des collèges et lycées de la région Hauts de France.

Les élèves et le personnel du collège peuvent participer.

La participation au jeu implique l'acceptation du présent règlement.

### Article 3. Déroulement du jeu et désignation des gagnants.

Un référent se chargera d'inscrire le collège et/ou les différentes classes participantes à l'adresse internet suivante : <https://www.ecomobilite.org/Challenge-de-l-ecomobilite-des-colleges-3eme-edition-2024>

et

pour les lycées : <https://www.ecomobilite.org/Challenge-de-l-ecomobilite-des-lycees-1ere-edition-du-13-au>

Un livret d'explication des procédures à suivre pour le référent est disponible via ce lien :

<https://www.ecomobilite.org/Challenge-de-l-ecomobilite-des-colleges-3eme-edition-2024>

Avant le début du Challenge, chaque classe (ou groupe de personnel) devra renseigner une fiche d'état des lieux concernant les moyens de transport utilisés pour venir le matin au collège ou lycée (seul le trajet du matin sera comptabilisé). Ainsi, chaque personne devra indiquer s'il vient au collège ou au lycée à pieds, en bus, en voiture individuelle, en co-voiturage, en patins à roulettes, à trottinette, à skateboard ...

Cette même fiche devra être renseignée tout au long de la durée du Challenge. Il s'agit d'une procédure déclarative, la Société Organisatrice comptant sur la bonne foi et la loyauté de l'ensemble des participants. A la fin du challenge, le référent regroupe les fiches et rentre les résultats sur la plateforme dédiée :

Poids : 478.69 Ko

[Téléchargement](#) [3] [Favoris +](#) [4]

**Chapô:** Découvrez le challenge inter-établissement et inter-classes des lycées et collèges sur la thématique de l'écomobilité.



Visuel:

## Calendrier du challenge écomobilité collège 2024

• **Dates du challenge : du 13 au 18 mai 2024 :**



Thématiques: [Aménagement du territoire](#) [5]

[Collectivités / Etablissement public](#) [6]

[Développement durable](#) [7]

[Education](#) [8]

[Jeunesse, Famille, Parentalité](#) [9]

[Population](#) [10]

[Santé](#) [11]

[Santé](#) [12]

Mots clés: [mobilité](#) [13]

[écomobilité](#) [14]

[mode doux](#) [15]

**URL de la source (modifié le 24/01/2024 - 11:20):** <https://irev.fr/territoires/appels-projets/challenges-de-lecomobilite-des-colleges-et-des-lycees-du-13-au-18-mai>

### Liens

[1] <https://www.ecomobilite.org/Challenge-de-l-ecomobilite-des-colleges-3eme-edition-2024>

[2] <https://www.ecomobilite.org/Challenge-de-l-ecomobilite-des-lycees-1ere-edition-du-13-au-18-mai-2024>

[3] [https://irev.fr/sites/default/files/atoms/files/reglement\\_challenge\\_college\\_lycee\\_2024.pdf](https://irev.fr/sites/default/files/atoms/files/reglement_challenge_college_lycee_2024.pdf)

[4] <https://irev.fr/javascript%3A%3B>

[5] <https://irev.fr/taxonomy/term/3674>

[6] <https://irev.fr/taxonomy/term/3676>

[7] <https://irev.fr/developpement-durable>

[8] <https://irev.fr/taxonomy/term/3681>

[9] <https://irev.fr/taxonomy/term/3686>

[10] <https://irev.fr/taxonomy/term/3693>

[11] <https://irev.fr/taxonomy/term/3698>

[12] <https://irev.fr/sport-2>

[13] <https://irev.fr/mobilite-0>

[14] <https://irev.fr/ecomobilite>

[15] <https://irev.fr/mode-doux>